Nouvelle série. — N° 11. SEPTEMBRE 1959

L'EDUEN

BULLETIN TRIMESTRIEL

de la

Société d'Histoire Naturelle d'Autun

Fondée le 1er Avril 1886

Reconnue d'utilité publique le 15 Mai 1895

ADRESSES

a) **Administration et Rédaction de « L'Eduen » :**
Directeur-Gérant : 25, rue des Eduens, Autun (Tél. 463).

b) **Correspondances et envois à la Société :**
M. J. de la COMBLE, Secrétaire général, 19, rue St-Antoine, Autun.
M. A. HUDELLET, Trésorier, 16, avenue de la Gare, Autun (Tél. 20).

COTISATIONS POUR 1959

Membres titulaires, par an minimum	**200 fr.**
Membres à vie, versement minimum de . . .	**2.000 fr.**
Membres bienfaiteurs, versement minimum de .	**5.000 fr.**

Toutes les cotisations sont à remettre au trésorier ou à verser au compte de chèques postaux du Crédit Lyonnais, Agence d'Autun. (C.C.P. Dijon 1673-89).

Le MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE, actuellement Place d'Hallencourt, étant en instance de transfert, ne peut être ouvert au public.

2e Série. — No 11. SEPTEMBRE 1959.

Bulletin Trimestriel
de la
Société d'Histoire Naturelle d'Autun

Compte rendu général des Études et Recherches Scientifiques dans l'Autunois

JUILLET 1959

Des naturalistes expérimentés et infatigables, un temps superbe et de circonstance, ont fait de cette 3me session une campagne de recherches scientifiques couronnée de succès. La diversité du programme a intéressé tous les participants, l'ambiance des réunions leur a laissé un agréable souvenir et les résultats obtenus dans les différentes branches nous incitent à continuer, l'an prochain, les études interrompues, pour donner satisfaction à nos savants collègues.

Comme les années précédentes, nous laisserons à chacun le soin de présenter un rapport sur ses propres travaux et nous nous bornerons à résumer en un bref compte rendu l'activité de la Semaine scientifique, qui a réuni plus de 60 congressistes.

TRAVAUX ET RECHERCHES

Paléontologie. — Ce sont les recherches paléontologiques qui ont occupé la plus grande partie de la présente session. Mlle DOUBINGER, relevant de maladie, n'a pu affronter les fatigues d'un tel congrès ; elle s'en excuse. C'est en son absence que nous avons étudié les affleurements de la couche permienne Montcenis-Toulon. A Charmoy, nous avons repéré un nouvel affleurement de schiste jaune qui se trouve dans la butte de terre bordant la route à l'entrée nord du village; cet emplacement dépendant d'un terrain public ne convenait pas à l'ouverture d'un chantier de fouilles et nous n'avons pu que prélever de modestes échantillons.

Par contre, dans la forêt de Martenet, au fond d'une carrière préalablement défrichée, grâce à la complaisante initiative de Mme CHÈZE, nos congressistes ont pu récupérer et emmener de nombreuses plaques fossilifères à prédominance de Fougères *(Pecopteris, Odontopteris, Callipteris),* de Conifères (plusieurs espèces de *Walchia),* de Gymnospermes *(Annularia).*

Pendant la 3me partie du congrès, M. HEYLER dirigea les fouilles dans les stations de Muse, de Surmoulin et de Veuvrotte; elles fournirent aux chercheurs des échantillons intéressants de la faune ichthyologique permienne et permirent la découverte de précieux documents. Dans l'ensemble, les recherches ont donné des résultats très intéressants.

Géologie, minéralogie. — Dès la première journée, on débuta par la reconnaissance, sous la direction de M. NECTOUX

Pierre, de gisements de tourmaline bleue et de serpentine schisteuse bigarrée de brun sur fond vert ; des échantillons ont été prélevés dans des terrains situés à proximité du hameau de La Croix-Blanchot, commune de Marmagne.

L'après-midi de la deuxième journée a été consacrée à l'uranium. Dans la salle de conférences du Commissariat à l'Energie Atomique, M. DAVID a brièvement exposé les grandes lignes géologiques du Morvan et des systèmes filoniens de la région de Grury. Une étude du marché mondial de l'uranium-métal (aussi important que celui de l'or) a été esquissée devant les participants, avec son double aspect de surproduction jusqu'en 1965 et de sous-production probable ensuite. En conséquence, si certaines mines « marginales » devront être fermées, les recherches — gage de l'avenir — ne subiront aucun relâchement sensible.

Les congressistes se rendirent ensuite sur le carreau de la mine des Brosses, où ils purent faire ample collection de minerais uranifères typiques. La journée se termina par une visite des travaux du fond de la mine des Jalerys, en cours d'étude.

Botanique. — Tous les terrains parcourus pendant la semaine ont été herborisés, principalement à Uchon, Grury, dans la vallée de Canada et sur le Mont-Beuvray. Une liste des principales plantes récoltées sera établie dès leur détermination. Les botanistes se sont montrés très satisfaits de leurs différentes récoltes.

Etudes diverses. — Il appartenait à un de nos membres les plus dévoués de recevoir les naturalistes dans ses établissements d'horticulture. Le vendredi 24 juillet, M. SCHELKER leur fit visiter ses serres et plantations florales en fournissant tous renseignements que nos amateurs de travaux horticoles ne manquèrent pas de lui demander, notamment sur le bouturage et le marcottage des plantes.

Le 25 juillet, entre deux herborisations en bordure est de la forêt de Pierre-Luzière et du bois de Repas, a eu lieu la visite du barrage du Pont-du-Roi, précédée d'un exposé fait par M. BOILOT, Ingénieur des Ponts et Chaussées, avec présentation des plans et dessins concernant cet ouvrage. M. BOILOT donna à ses auditeurs attentifs de nombreux détails qui sont venus compléter les renseignements déjà fournis dans notre précédent bulletin. En fin de visite, nos congressistes reçurent un dépliant dont les figures illustrent parfaitement la situation et la constitution du barrage.

Le dernier jour de la S.E.R.S.A. fut consacré à une promenade dans le massif du Morvan, avec arrêts prolongés aux réservoirs des Settons et de Chaumeçon, au Saut du Gouloux. Dans l'après-midi eut lieu la visite de l'Abbaye Ste-Marie de la Pierre-qui-Vire, au cours de laquelle la collection de préhistoire et de paléontologie, réunie par le R. P. AURÉLIEN VALLETTE, fut présentée aux congressistes. Cette collection importante est sur le point d'être cédée à un Musée ou à une Faculté de Sciences.

Conférences et projections

— par M. BOISSIEUX : *Images de la S.E.R.S.A. 1958.*

Tous les ans, notre doyen prend des photographies au cours de nos réunions, surprend les congressistes dans leurs travaux, enregistre les principaux faits de la semaine. Ce sont ces photos en couleurs qu'il nous a été agréable de voir sur l'écran et d'entendre commenter par leur auteur auquel nous savons gré de nous avoir fait revivre de si sympathiques moments.

— par M. MAGRANVILLE Gérard : *La prospection pétrolifère au Sahara.*

Avant de nous quitter, pour aller prendre son nouveau poste dans le Sud de la France, notre dévoué collègue nous a présenté les vues des exploitations de recherches pétrolifères prises dans la région d'Hedjélé. Ce sont, tantôt les travaux de prospection et la vie dans les cantonnements, tantôt les photographies d'animaux très divers vivant dans le désert ou celles de stations préhistoriques qui lui ont procuré des outils en silex, des poteries et plusieurs objets néolithiques.

— par Mlle BÉCUE : *Voyage en Inde et au Népal.*

C'est à la fois une conférence et des projections de vues superbes, prises au cours de ses vacances en Extrême-Orient, que Mlle Bécue, venue de Grenoble pour le week-end, a désiré nous offrir.

Dans une savante présentation, cette archéologue nous a donné un aperçu de la vie quotidienne en Inde, à la ville et à la campagne, et montré les principaux monuments témoins des étapes successives de l'histoire et de la pensée religieuse de ce pays. Du Népal, nous avons vu la chaîne de l'Himalaya et admiré les temples et les maisons aux curieuses toitures et aux riches décorations.

La conférencière a fait ainsi défiler :

1° - Les sites bouddhiques : les grottes sculptées de Bhadja et d'Ajanta aux fresques admirables (200 av. J.-C.); la grotte de Kârli (IVe ap. J.-C.); l'imposant stoupa de Sântchi (35 av. J.-C.); le lieu saint de Both-Gaya.

2° - Les temples Indouistes richement sculptés : le Kailasa d'Ellora (VIIIe ap. J.-C.); les temples de Khadjouraho (Xe, XIe), d'Halebid (XIIe); le grand temple de Mandoura (XVIIe); les temples de Bhouvaneçvar.

3° - Les monuments Islamiques : le Taj et le fort imposant d'Agra (XVIIe); celui de Delhi.

4° - Le palais d'Ambes (XVIIe); les palais et temples Djaïn; la ville de Djaïpour (XVIIIe); le grand Imambara de Lucknow (1784); les ghats de Bénarès; le pèlerinage-foire de Magh-Mela à Allabrabad, etc.

Le nombre et l'importance des vues à présenter a nécessité une séance de projections supplémentaire.

— par Mme M. KONIG : *Les Représentations des monnaies gauloises.*

Malgré ses nombreuses occupations, Mme König est venue spécialement à Autun pour donner connaissance aux congressistes d'une étude personnelle sur les monnaies gauloises. Cette communication a été faite pour la première fois en France. Les projections qui ont suivi sont également inédites et nous sommes très reconnaissants à notre collègue sarroise d'avoir bien voulu effectuer un pareil déplacement pour nous honorer des prémices de ses études (1).

Nous félicitons MM. BOISSIEUX et MAGRANVILLE, Mmes KONIG et BÉCUE, pour le brillant résultat obtenu dans leurs réalisations photographiques, contribuant ainsi au succès des journées d'études incluses dans la S.E.R.S.A. Aux remerciements que nous leur adressons, nous joignons ceux que mérite M. BUISSON pour le concours apporté par lui à la préparation et au bon fonctionnement des séances de projection.

Colloque de Bibracte

Devant une assemblée nombreuse et attentive réunie le 27 juillet à l'Hôtel de Ville, M. MAZION a fait l'historique des recherches entreprises par MM. BULLIOT et DECHELETTE pour découvrir et mettre au jour les vestiges de l'ancien oppidum des Eduens. Il a indiqué les conclusions admises jusqu'à ce jour et présenté les objections qui, selon lui, ne permettent pas de situer la capitale éduenne sur le Mont Beuvray (2).

***

Liste des Congressistes de la 3e Session

M. BAILLY Roger, Président de la Sté d'Etudes d'Avallon, et Mme; M. BEAUCARNOT Claude, géologue à Mesvres, et Mme; Mlle BÉCUE Colette, Ingénieur-chimiste à Grenoble ; M. BERRIER Louis, Ingénieur-agronome à St-Mandé; M. BERTHELON Yves, étudiant à Dijon; Mlle BERTHENET Jeanne, Directrice du Cours Complémentaire de Filles à Autun; M. le Médecin-Lt-Colonel A. BERTON, de Douai; Mme BISCH Marguerite, à Grenoble; M. BOISSIEUX Maurice, Président honoraire de la Sté Dauphinoise d'Ethnologie et d'Archéologie, à Grenoble, et Mme; Mme la Comtesse de BOYVEAU et Mlle de BOYVEAU, à Toulon-s/Arroux; M. BUCHAM Alastair, étudiant à Fraserburgh (Ecosse); M. BUISSON Eugène, Préparateur à l'Ecole Militaire Préparatoire d'Autun; M. CADET Thérésien, de l'Ile de la Réunion, étudiant à Paris; M. CASALS Pierre, Agrégé, Chef de travaux à la Faculté des Sciences à Paris, et Mme; M. l'Abbé CHAMBAUD, Professeur de sciences à Meximieux; M. CHARPIN André, étudiant à Clermont-Ferrand ; Mme CHÈZE, à Toulon-s/Arroux; M. CUIR Pierre, Professeur agrégé de sciences, Président de la Sté Linnéenne du Nord de la France, à Amiens, et Mme; M. le Dr DAMADE Henri, Président de la Sté Préhistorique du Nord, à Amiens, et Mme; M. DAVID Raymond, Chef du Service des Recherches au Com-

(1) (2) Communications reproduites dans le présent bulletin.

missariat à l'Energie Atomique; M. DEVOUCOUX Paul, Géologue, à Château-Chinon; M. DUPONTREUÊ Georges, Trésorier de la Sté Linnéenne du Nord, à Amiens, et Mme; M. le Dr DURAND Gabriel, Président de l'Association Dépte des Sociétés de Sciences Naturelles de S.-et-L.; M. GAUTHIER Louis, Vice-Présid. de la S.H.N.A.; M. GONON, Vice-Présid. de la Sté des Sciences Naturelles de Chalon; M. HÉRARD Jean, à Bousserain, et Mme; M. HEYLER Daniel, Assistant au Muséum National d'Histoire Naturelle, et Mme; M. HUDELLET André, Trésorier de la S.H.N.A., et Mme; Mme M. KONIG et Mme D. KONIG, de Saarbrücken; M. LEFEBVRE Georges, Professeur de sciences à l'Ecole Normale d'Amiens, et Mme; M. MAGRANVILLE Gérard, Prospecteur-géologue à Montastruc (Htes-Pyr.); M. MAZION Albert, Président de la S.H.N.A., et Mme; M. NECTOUX Pierre, Secrétaire de la S.H.N. du Creusot, et Mme; M. NICOLAS Fernand, Professeur de sciences au Lycée de Mâcon; Mme PELLETIER Georgette, Secrétaire de la Sté Amicale des Géologues Amateurs de Paris; M. RIFAUX Alphonse, Vice-Présid. de la Sté des Sciences Naturelles de Chalon; Mme ROME, de Grenoble; M. SCHELKER Henri, Horticulteur à Autun; M. VAUDIAU Jean, Professeur au Cours Complémentaire de Garçons à Château-Chinon; et les jeunes naturalistes : BERNARD Michel, d'Autun; CASALS et JEAN-JACQUOT Alain, de Paris; LEFEBVRE, d'Amiens; MARLOT J.-P., de La Clayette.

Etablissements universitaires et Sociétés scientifiques représentés à la 3e Session

Cours complémentaire de Filles d'Autun.
Cours complémentaire de Garçons de Château-Chinon.
Ecole Militaire Préparatoire d'Autun.
Ecole normale d'Amiens.
Faculté des sciences de Paris.
Laboratoire de paléontologie du Muséum de Paris.
Lycée d'Amiens.
Lycée de Mâcon.
Société Botanique de France, à Paris.
Société Géologique de France, à Paris.
Société Préhistorique française, à Paris.
Société de Préhistoire du Nord, à Amiens.
Société Linnéenne du Nord de la France, à Amiens.
Société Dauphinoise d'Ethnologie et d'Archéologie, Grenoble.
Société d'Etudes d'Avallon.
Société d'Etude des Sciences Naturelles d'Elbeuf.
Société Amicale des Géologues Amateurs de Paris.
Société des Naturalistes d'Oyonnax.
Société des Sciences naturelles et de Mycologie, Chalon.
Société d'Histoire Naturelle du Creusot.
Société d'Histoire Naturelle d'Autun.
Deutsche Quartär Gesellschaft (Deuqua).
Hugo Obermaier-Gesellschaft für Erforschung des Eiszeitalters und Seiner Kulturen.

Le Président.

Les Représentations des monnaies gauloises

par **Mme M. KONIG**

Par suite de l'extension de leur commerce, les Gaulois entrèrent en contact avec les civilisations méditerranéennes et entamèrent des relations commerciales avec elles. Le commerce se faisait surtout entre les tribus gauloises de l'Ouest et Rome.

Les Romains payaient les produits celtiques en monnaie d'or qu'ils possédaient en grand nombre après leur victoire sur la Macédoine (168 av. J.-C.). C'est surtout la médaille macédonienne en or de Philippe II qui circulait en Gaule.

Les Celtes, frappant eux-mêmes de la monnaie, se servirent de cette médaille comme modèle et commencèrent par des médailles d'or. Ce métal, extrait naturellement du sol, en était la matière principale. C'est pourquoi les monnaies celtiques se composent très souvent de divers alliages d'or et d'argent appelés « electrum ». Le monnayage gaulois commence au milieu du IIe siècle av. J.-C. et finit déjà cent ans plus tard, lors de la conquête de la Gaule par les Romains.

A ce moment, on a enfoui beaucoup de monnaies celtiques et ces « trésors » ont été découverts plus tard, par hasard. Cette circonstance leur donna une importance; elle explique le grand rôle qu'ils jouent dans les contes et mythes populaires. On les honorait jusqu'à nos jours comme symboles de bonheur.

Contrairement aux croyances du peuple, les numismates ne faisaient que bien superficiellement attention à ces symboles. Leurs yeux, habitués aux modèles antiques, ne voyaient pas la signification symbolique des représentations dont ils ne comprenaient pas le sens profond. Ils les considéraient comme ridicules, grossières, barbares, grotesques; en conséquence, on a fait fondre beaucoup de ces trouvailles.

Ce n'est qu'aujourd'hui que nous comprenons la beauté et le sens de ces monnaies. L'art moderne s'est délivré de la sujétion du genre et apprécie, pour cette raison, les travaux des Celtes qui se détournent de l'illusionisme et le ramènent à l'élément primaire de l'art, c'est-à-dire à la forme et à la surface.

Il est admirable de voir avec quel sentiment de la valeur de l'espace ces éléments ont été nettement inclus dans le périmètre de la médaille. Nous reconnaissons par là que les Celtes avaient du goût pour la beauté. Mais ce n'est pas là qu'il faut rechercher la véritable raison de la transformation des représentations des monnaies. Au fond, l'expression artistique est déterminée par la situation spirituelle d'une époque; c'est donc là l'explication de cette transformation.

Les Celtes et les Grecs étaient séparés non seulement par l'éloignement de leurs territoires, mais aussi par des stades d'évolution intellectuelle différents. Les Grecs, sous l'influence des hautes cultures orientales, avaient dès lors atteint le stade de la perfection dans leur époque historique, tandis que les Celtes se trouvaient encore dans une période primitive basée sur les croyances de la Préhistoire. Ceux-ci pratiquaient donc les religions astrales de l'époque de Bronze qui s'en tenaient

encore aux notions vastes, universelles de ces premières périodes et traduisaient leurs expressions en symboles et idéogrammes. Le grand nombre de dieux humains des Grecs et leur interprétation mythologique leur paraissaient étranges.

La médaille de Philippe montrait, au recto, la tête d'Apollon et, au verso, la voiture à deux chevaux, la « biga ». Ces images supposaient la connaissance des dieux grecs et de leur signification mythologique. Apollon, de même que la nature des conceptions antiques, étaient inconnus des Celtes. Probablement se trouvaient-ils aussi ignorants vis-à-vis des dieux grecs que nous-mêmes en face des monnaies gauloises.

On commence alors à s'apercevoir que les monnaies grecques avaient une signification religieuse et on s'efforce d'abonder dans ce sens. La figure mythologique antique fut décomposée en symboles qui furent à l'origine des représentations monétaires celtiques. La « biga » se transforma en symbole « cheval », symbole du soleil des Celtes qui, à l'époque, ne connaissaient pas encore un Dieu-Soleil sous figure humaine. La « roue » aussi se montre maintenant isolée, séparée de la fonction matérielle et ne fait plus partie d'une voiture.

Ces transformations ne signifient pas que les Gaulois étaient incapables de représenter un de leurs semblables. Au contraire, leurs chefs-d'œuvre en or étaient de la plus haute qualité, ce que nous atteste, par exemple, la découverte d'une sépulture princière à Reinheim-sur-la-Blies (Sarre). Nous savons de bonne source que les Gaulois étaient intellectuellement aussi développés que les Romains. On doit plutôt supposer que la transformation des images des monnaies ne signifie qu'une traduction des notions antiques de Dieu dans la pensée et l'expression celtes.

Chaque nation gauloise frappait ses propres monnaies et les modifiait souvent. Malgré la relative courte durée de ces monnayages, nous y trouvons un grand nombre de représentations superbes et variées.

Par ce truchement, nous découvrons l'expression dans deux langues différentes, ainsi que le sens des pensées préhistoriques. On peut même dire que nous y apprenons à connaître les cultes gaulois avant l'arrivée des Romains. Les symboles et signes figurant sur les monnaies celtes ont leur origine dans les époques passées, peut-être les plus anciennes, avant d'être adoptés par les Gaulois.

Il suffit seulement de regarder autour de soi pour trouver partout les mêmes symboles préhistoriques. Dans les grottes et cavernes de l'Ile-de-France, on retrouve, bien conservés, des lignes, croix, triangles, idéogrammes en forme de filets, signes traditionnellement répétés, les nombres 3 et 4 se mettant toujours en évidence.

Le symbolisme figuratif des grottes paléolithiques est reproduit sur les monnaies gauloises par le cheval, le sanglier, le taureau. Nous connaissons déjà la hache, la roue, l'arc, la spirale des monuments mégalithiques. Des formes lunaires, solaires et des étoiles s'y joignent ainsi que la coupole, symbole très ancien et bien souvent employé. Ces idéogrammes ne se bor-

nent pas à la culture celte. Nous les trouvons en beaucoup de parties du monde. On pourrait dire qu'ils ont servi de base à l'époque historique, car en Orient l'histoire commence plus tôt qu'en Europe.

Les Celtes n'avaient pas seulement adopté les symboles préhistoriques; ils créaient des expressions originales. Comme le cheval était le symbole solaire, la tête d'Apollon fut transformée en un visage lunaire arrondi en demi-cercle. Encore aujourd'hui, nous utilisons le croissant pour figurer une tête de profil.

Cependant, la lune comprend trois phases visibles : son croissant, son plein et son décroissant. Cette structure ternaire semble se montrer dans l'image lunaire celte par trois points ou par le triangle superposé au croissant. Les Gaulois vénéraient aussi bien la lune que le soleil; ils cherchaient l'expression unique pour les deux. Il faut voir là l'explication de la représentation du cheval avec une tête lunaire.

Les matérialistes trouvent cette interprétation grotesque et dénaturée. N'oublions pas qu'il s'agit d'un langage symbolique et non d'êtres vivants. C'est la même chose pour la bouche qui se transforme en spirale, le sourcil en arc, le globe de l'œil en roue...

Enfin, au cours des temps, la petite figure monétaire a été encombrée par trop de symboles; néanmoins, on y peut toujours retrouver celui qui est le plus significatif, le prototype des temps immémoriaux : la croix.

Il est impossible de fixer exactement ce que signifient en détail les images des monnaies, mais, sans doute, elles nous font connaître le savoir et les croyances des autres temps, et cela dans la langue de nos ancêtres. Nous apprenons la situation morale des Gaulois ainsi que celle de l'Europe Centrale dans une phase importante de son développement.

En principe, les Romains n'y ajoutèrent rien de nouveau; leurs dieux descendaient aussi des astres célestes, mais, à cette époque, ils apparaissaient sous figure humaine et étaient désignés par des noms particuliers souvent différents.

Ce qui a permis aux Gaulois de s'adapter si vite aux pensées nouvelles, c'est probablement la ressemblance des conceptions de ces divinités. Ainsi, l'expression gauloise disparaît en un temps relativement court et le Panthéon gallo-romain apparaît.

.....

Reproduction des principales monnaies gauloises

Table des planches I à IV

Fig.

1 : **Haedui** (Bibracte), recto . . . } Diam., 19 mm; poids en or, 8,6 g
2 : — — verso . . . }

3 : **Parisii** (Paris) . . . . . Diam., 19 mm; poids en or, 7,6 g

4 : **Osismii** (Armorique) . . . . . Diam., 19 mm; poids en or, 7,33 g

5 : **Treviri** (Trèves). . . . . Diam., 16 mm; poids en or, 6 g

6 : **Treviri** (Trèves). . . . . Diam., 15 mm; poids en or, 5,5 g

7 : **Aulerci-Eburovici** (Evreux), recto } Diam., 18 mm; poids en or, 3,45 g
8 : — — — verso }

Monnaies gauloises

Fig. 1

Fig. 2

Imp. L. Marcelin

Photos et clichés M. König

Fig. 3

Fig. 4

Photos et clichés M. König

Fig. 5

Fig. 6

Photos et clichés M. König

Fig. 7

Fig. 8

Imp. L. Marcelin *Photos et clichés M. König*

BIBRACTE

Avant le milieu du XVIIIe siècle, la ville gallo-romaine d'Augustodunum, actuellement Autun, était considérée comme ayant été édifiée sur l'emplacement de Bibracte, ancienne capitale des Eduens que citent quelques auteurs grecs et dont parle César dans ses commentaires.

Lorsque Napoléon III voulut écrire l'« Histoire de Jules César » en se référant aux dits commentaires, il fallut rechercher l'emplacement exact de la bataille importante qui, en l'an 58 av. J.-C., mit aux prises les Helvètes, accompagnés de petits contingents gaulois, d'une part, et les légions romaines avec leurs alliés les Eduens, d'autre part. Le commandant Stoffel, aide de camp de l'Empereur, chargé de cette mission, croyant devoir tenir compte des découvertes d'ossements et de débris d'armes faites récemment à Montmort, près de Toulon-sur-Arroux, en Saône-et-Loire, fixa le lieu de la bataille dite « des Helvètes » à cet endroit, malgré les protestations du monde savant et les réticences de Napoléon.

Dans son récit, César avait indiqué le chiffre de 18.000 pas comme étant la distance entre l'endroit où il quitta son armée avant la bataille et Bibracte où il comptait se rendre pour réclamer des vivres. On interpréta alors cette indication comme pouvant déterminer l'emplacement exact de l'oppidum des Eduens en partant de Montmort. Le Mont Beuvray, étant à la distance fixée dans les commentaires, fut automatiquement reconnu comme ayant été occupé par cette ville fortifiée. Avec l'aide financière de l'Etat, G. Bulliot entreprit des fouilles qui permirent de mettre au jour des constructions antiques, notamment un fanum, des balnéaires, des ateliers de forgerons et d'émailleurs, de longues canalisations, des immeubles avec chauffage central, etc...

Plus les découvertes augmentaient, plus les archéologues de l'époque étaient persuadés qu'ils se trouvaient en présence de l'oppidum des Eduens, que ces derniers auraient évacué en l'an 5 avant J.-C. pour aller occuper la nouvelle ville d'Augustodunum, bâtie à leur intention à 28 km. du Mont Beuvray.

Les fouilles ont été entreprises à la pelle et à la pioche dans des conditions contraires à la technique actuelle, sans étude du sol et par conséquent sans souci de stratigraphie, avec le seul désir de faire apparaître rapidement des vestiges de constructions antiques. Les travaux ont été effectués aussi bien dans les terrains bâtis que dans les sols intermédiaires restés vierges.

L'ensemble des dits travaux a fait l'objet de communications de G. Bulliot, puis de Joseph Déchelette. Si Bulliot a dit, répété, écrit inlassablement que Bibracte était sur le Mont Beuvray, il n'a jamais pu le prouver. Déchelette, son neveu, après avoir participé aux dernières fouilles du début du présent siècle, et admis avec conviction la même thèse, semble avoir compris par la suite l'erreur de son oncle; il fit de nombreuses réserves qui peuvent être considérées comme des rétractations.

Depuis, presque tous les historiens ont, de bonne foi et sans aucune vérification, considéré comme acquis tout ce qui a été

écrit par Bulliot en conclusion de ses travaux de fouilles sur le Mont Beuvray.

Nous avons repris et analysé toutes les communications de ces deux brillants archéologues, aux travaux desquels nous tenons à rendre hommage, et nous donnons notre avis sur les trois points principaux suivants :

1° — L'emplacement de la bataille des Helvètes ne peut être fixé à Montmort.

Le peuple helvète, qui avait quitté ses foyers sous la menace d'une invasion des Daces, devait traverser les territoires gaulois de l'est à l'ouest pour aller s'installer chez les Santons; cet exode de 400.000 individus avec leurs lourds bagages, leur bétail, formait un immense convoi comportant des milliers de chariots et utilisant les voies celtiques existantes, c'est-à-dire peu nombreuses, dans la direction qu'ils avaient d'abord prise.

Les Helvètes avaient bien obtenu l'autorisation de traverser les pays des Séquanes et des Eduens, mais ces derniers, à la suite des déprédations commises par les émigrants à leur entrée en Séquanie, retirèrent leur autorisation et firent appel aux légions romaines pour les protéger. Le peuple helvète, qui venait de traverser la Saône près de Villefranche en 18 jours, et dont le convoi devait s'étendre sur près de 200 kilomètres, ne pouvait logiquement parcourir tout le pays éduen, placé qu'il était entre l'armée romaine, lui coupant la route à Roanne, et l'oppidum de Bibracte pour aller, comme l'a supposé César, traverser la Loire à Decetia (Decize), autre oppidum éduen. Il fallait au contraire qu'il emprunte le territoire des Lingons et pour ce faire qu'il remonte la vallée de la Saône le long de meilleures voies celtiques, puis qu'il quitte ce fleuve au nord de Cabillonum (Chalon-sur-Saône). Cela expliquerait l'obligation pour César, dont les convois de vivres remontaient la Saône en barques, de quitter momentanément ses troupes pour aller réclamer à Bibracte les réserves mises à sa disposition par ses alliés.

La désignation de Montmort comme emplacement de la grande bataille de 58 supposerait donc la traversée difficile d'une région accidentée jusqu'à Roanne, puis la remontée d'un lourd convoi le long de l'Arroux, la traversée de cette rivière et la marche en direction de Bibracte, en plein pays hostile aux Helvètes, ce qui ne peut être retenu. Enfin, si l'on veut bien reprendre la traduction des Commentaires, on s'aperçoit que la distance fixée à 18.000 pas n'a jamais voulu indiquer l'emplacement de cette bataille dont il ne semble pas que l'on ait bien compris le déroulement.

2° — L'emplacement de Bibracte est inconcevable. Le sommet de cette montagne peut être considéré comme habitable puisque les vestiges découverts par Bulliot permettent de reconnaître plusieurs longues périodes d'occupation, mais il a fallu des circonstances exceptionnelles et des conditions bien particulières pour que ces différents séjours aient pu avoir lieu. Il est guère admissible que d'importantes populations gauloises aient habité sur ce sommet à l'époque de leur indépendance et il a fallu la

construction d'immeubles romains avec leurs commodités et leur confort relatif pour permettre un séjour prolongé pendant toutes les saisons. C'est là l'explication de l'occupation du Mont-Beuvray par un important camp romain pendant le début de la période gallo-romaine, c'est-à-dire pendant la deuxième moitié du Ier siècle avant J.-C.

La richesse des Eduens provenait surtout des péages perçus sur les transports de marchandises traversant les cités. Les principales voies celtiques passaient dans l'Autunois (la route du sel, la route de l'étain et la dérivation de la route des pierres de Volvic) et Bibracte était devenu un riche emporium. Il fallait donc que cette capitale soit traversée par des routes carrossables comme l'étaient Cabillonum, Masticonem, Decetia et toutes les grandes cités gauloises. Or, Bulliot, après avoir dit que six voies celtiques aboutissaient au sommet du Beuvray, a reconnu ensuite que cinq d'entre elles n'étaient que des sentiers de cavaliers et de piétons, non praticables aux véhicules; quant à la sixième artère, c'était une route romaine et non une voie celtique.

En ce qui concerne l'alimentation en eau, il faut reconnaître qu'elle est insuffisante pour les besoins d'une agglomération importante comme celle de Bibracte; en réalité, parmi les 22 sources signalées par Bulliot, une seule est capable de débiter un léger filet d'eau pendant les périodes de sécheresse, ainsi que nous avons pu le constater au cours de notre visite du 28 juillet; les autres points d'eau sont taris peu de temps après les précipitations.

3o — Toutes les constructions mises au jour par Bulliot, toutes les découvertes de poteries, se rapportent à la période d'occupation romaine. Les premières ont été élevées, les secondes fabriquées pendant la deuxième partie du premier siècle avant notre ère, c'est-à-dire depuis la conquête de la Gaule par les Romains. Bulliot le reconnaît très souvent.

Déchelette pose à son tour la question dans une note parue en 1900 : « La période d'occupation de « Bibracte » a-t-elle excédé un demi-siècle ? — Leur construction est-elle antérieure à l'arrivée des légionnaires romains ? — Ceux-ci ont-ils trouvé chez les Hæduens une ville maçonnée ou bien faut-il attribuer à l'influence de la race conquérante la substitution de la maison de pierre à la cabane de bois des anciens Celtes ? Question très importante mais que l'on ne saurait aborder sans une étude préalable des maisons elles-mêmes, de leur appareil, de leur plan et de l'ensemble de leur mobilier. »

Ce conseil d'un archéologue éminent n'a pas été suivi et beaucoup ont répondu à la question avant même de l'avoir étudiée.

Les tenants de l'occupation préromaine du Beuvray invoquent, bien à tort, les découvertes de monnaies gauloises qui justifieraient à leurs yeux l'existence de Bibracte sur ce mont et indi-

queraient même la date de l'évacuation définitive de l'oppidum. La présence de pièces de monnaies ne peut jamais servir à déterminer une période d'occupation aussi exactement qu'on prétend le faire. Dans son Inventaire général des monnaies antiques recueillies au Mont-Beuvray de 1867 à 1898, Déchelette écrivait : « Il résulterait de cet examen que la masse des monnaies gauloises en argent du Mont-Beuvray paraît bien appartenir au monnayage de la Gaule indépendante, mais je crois devoir m'en tenir à cette formule assez vague. Il est certain d'autre part que les mêmes monnaies gauloises ont circulé abondamment mêlées aux deniers romains pendant la seconde moitié du premier siècle comme en témoigne la trouvaille de Chantenay; nous ignorons même si la fabrication de ces deniers gaulois n'a pas été continuée après la conquête, du moins jusqu'à l'Assemblée de Narbonne. »

Enfin, pour leur permettre d'appuyer la thèse de Bulliot, quelques érudits en toponymie s'efforcent de faire dériver le mot Beuvray de celui de Bibracte, comme certains voient dans « Autun » une diminution du mot « Augustodunum » et que d'autres continuent, sur le plan archéologique, à prendre la Pierre de Couhard pour le tombeau de Divitiac.

Toutes ces erreurs montrent que la question de Bibracte, ville protohistorique, reste entière et mérite d'être reconsidérée sur les bases scientifiques et archéologiques de nos connaissances actuelles. Il est prudent de se rappeler que l'abus des approximations, des suppositions, voire même les références aux légendes locales, comme il y en a tant dans les récits ou articles se rapportant au Beuvray, ne peuvent qu'être funestes à l'expression de la vérité.

Nous reconnaissons qu'il serait désirable de pouvoir indiquer exactement le lieu où était la capitale des Eduens, en 58 et 52 avant J.-C. Dans l'état actuel de nos recherches, entreprises sans fouilles et par nos seuls moyens, et malgré les résultats tangibles de nos découvertes, nous n'estimons pas devoir apporter pour l'instant des conclusions définitives; ce serait tomber dans l'erreur de nos prédécesseurs. Mais nous pouvons néanmoins donner notre avis sur l'emplacement probable et logique de l'oppidum en indiquant qu'il devrait être recherché sur le plateau et les abords de Montjeu, à cinq kilomètres au sud de la ville d'Autun.

Cette opinion s'appuie sur des constatations qui feront l'objet d'une étude ultérieure.

Albert MAZION.

P.-S. — Le 28 juillet, les congressistes montèrent au sommet du Beuvray, visitèrent une partie des terrains désignés comme ayant été occupés avant la conquête romaine par des immeubles gaulois et entendirent de nouvelles explications qui motivent les réserves à faire sur le bien-fondé d'un tel emplacement.

Recherches botaniques du 28 juillet 1959

— 1re PARTIE —

par le Dr **Henri DAMADE**

Le sommet du Beuvray n'est pas boisé. Cette situation est due, pour la plus grande part, au tourisme. Afin de dégager les vues sur les lointains autant que pour permettre d'accéder à la table d'orientation, à un monument commémoratif ainsi qu'à la chapelle St-Martin, un espace libre est artificiellement maintenu et se trouve couvert par une pelouse naturelle. Au débouché de la route qui donne accès sur cet emplacement et à droite en face de la chapelle, quelques ares de terrain sont occupés par un *Sarothamnetum scoparii,* dense peuplement de genêt à balais qui, dans l'air chaud et sec, dégageait une odeur caractéristique très prononcée. Ce *scoparietum* représente une phase de la réoccupation du sol, suivant un déboisement antérieur et contemporain, vraisemblablement, des fouilles dont le sommet du Beuvray a fait l'objet autrefois.

La chapelle recèle des touffettes du très banal *Asplenium muraria,* ce qui n'empêche pas celui-ci d'être une jolie petite fougère, ornement des vieux murs par son feuillage très découpé.

De fort beaux hêtres forment des deux côtés, à l'arrivée sur le sommet, un très agréable couvert, bien aéré, d'un aspect remarquable et rarement rencontré avec cette essence. En effet, ces arbres se ramifient ici, dès le départ du sol, en de nombreuses branches. De ce fait, en épuisant leur vigueur vers de multiples directions, ils n'atteignent pas les belles dimensions d'un fût unique, tant en hauteur qu'en diamètre. Il faut supposer qu'à l'origine de ce *silvaticetum,* le peuplement était très ouvert, ce qui a permis le développement des branches latérales, qui n'ont pas disparu comme cela se serait produit dans une futaie bien établie. Ces branches ont un port très étalé, mais si quelques espèces arborescentes offrent parfois un aspect dit tortillard plutôt pathologique, ce n'est pas présentement le cas.

Graminées et Cyperacées sont le plus souvent négligées au cours des excursions. Par bonheur, notre groupe comprenait le Dr BERTON, spécialiste des Carex. Grâce à lui, nous avons pu nous assurer des déterminations précises : C. *leporina* et C. *pairæi* ont été récoltées au voisinage du sommet, lequel ne présente rien de bien remarquable en dehors de ce que nous venons de signaler.

Les recherches ont été reprises à partir de la fontaine St-Pierre. De là coule un maigre filet d'eau qui suffit pourtant à entretenir à son voisinage une végétation assez dense, malgré la remarquable sécheresse qui sévissait alors depuis un temps assez prolongé. La plante de beaucoup la plus intéressante nous a paru être *Stellaria nemorum,* espèce qui n'est pas tellement commune. Cette stellaire, extraordinairement vigoureuse, foisonne à la manière de *Malachium aquaticum,* la grande céraiste des lieux humides, avec laquelle on la confondrait volontiers à première vue. En dehors de cette plante, il y a lieu de noter surtout *Veronica montana,* d'un aspect très voisin de V. *cha-*

mædrys, la véronique petit chêne *Chrysosplenium oppositifofium,* au feuillage gazonnant, ainsi que *Galium Hyrcinicum,* petit gaillet gazonnant lui aussi. Le Dr BERTON a noté l'existence, à côté d'un pied normal de *Heracleum spondylium,* la grande berce spondyle, d'un exemplaire à feuilles très découpées. Il a trouvé l'*Impatiens noli me tangere* à fleurs d'or, vers le bas de la pente, ainsi que *Carex leporina.* Tout autour se rencontrent de nombreuses fougères communes, particulièrement *Polystichum spinulosum* et *P. dilatatum.* Mentionnons quelques pieds disséminés de la grande composée bleue *Cicerbita Plumieri* et du beau Séneçon des Sarrazins.

Fouilles paléontologiques des 25, 26 et 27 juillet 1959

par **Daniel HEYLER**

Des fouilles paléontologiques ont été effectuées dans les schistes autuniens de MUSE et de SURMOULIN, ainsi qu'à VEUVROTTE.

A MUSE, il n'a été trouvé que quelques épines d'*Acanthodes* isolées, quelques dents de *Pleuracanthus* et quelques écailles de *Palæoniscidées* (Poissons à écailles ganoïdes et très primitifs).

A SURMOULIN, grâce au niveau assez bas de l'eau de l'Arroux, nous avons pu fouiller dans les schistes entamés par cette rivière et nous avons atteint la petite couche très fossilifère dite « couche à poissons » ou « couche de Muse ». Cette couche n'a que quelques centimètres d'épaisseur, mais elle est d'une extraordinaire richesse en fossiles. Il y a été trouvé :

1° — un aiguillon de *Pleuracanthus,* poisson cartilagineux, qui portait au-dessus de la tête, et dirigé vers l'arrière, un aiguillon, dentelé sur ses deux bords ;

2° — de très nombreux coprolithes, de formes et de tailles variées, les uns spiralés et les autres simplement ovoïdes, légèrement aplatis ;

3° — de nombreux *Aeduella,* genre de poisson de la famille des *Palæoniscidées* qui abondent dans cette couche; celle-ci devrait donc porter le nom de « couche à Aeduella », puisque c'est essentiellement ce fossile qui la caractérise.

Il a été ainsi récolté près d'une centaine de ces poissons et chaque congressiste a emporté au moins un échantillon plus ou moins complet; une dizaine présentait une partie du crâne. M. le Dr DAMADE a trouvé un animal qui présente une particularité rare et intéressante : écrasé dorso-ventralement, ce spécimen montre le dessus du crâne alors que les *Aeduella* sont presque toujours vus de profil — parce que, aplatis latéralement sans doute, ils tombaient sur la vase, couchés sur le côté, après leur mort.

M. le Dr DAMADE m'a offert cet échantillon, qui ira ainsi grossir la collection du Muséum de Paris; qu'il en soit ici très sincèrement remercié.

4° — Il a été trouvé aussi deux très beaux fragments de

fronde de « Fougères » (plus exactement de *Pteridospermées*) qui seront soumis à Mlle DOUBINGER.

A VEUVROTTE, les fouilles ont été faites dans les déblais de la mine de charbon actuellement encore exploitée. Il a été trouvé des écailles isolées et une nageoire caudale en excellent état; cette dernière par M. NECTOUX, qui lui aussi a bien voulu offrir sa découverte au Muséum et que je remercie bien vivement.

Cette caudale permettra peut-être d'identifier le Palæoniscide dont j'ai déjà souvent trouvé des fragments isolés, mais jamais ni le crâne ni la nageoire caudale. Par sa taille et par ses écailles, cet animal ressemble fort à l'*Amblypterus* de Commentry; à première vue, cette caudale semble confirmer cette ressemblance, mais cela demande une étude minutieuse.

Les résultats des recherches, étudiés en laboratoire au Muséum, sur les échantillons que j'ai emportés, seront communiqués dans « L'Eduen ».

Assemblée générale du 24 juillet

Les membres actifs de la Société se sont réunis en Assemblée générale extraordinaire le 24 juillet, à 16 h. 30, dans une salle de l'Hôtel de Ville d'Autun, sous la présidence de M. Albert MAZION.

A l'unanimité des membres présents, l'Assemblée a décidé de modifier ses statuts en ce qui concerne les articles suivants :

Art. 3. — Modification du texte relatif aux cotisations :
Cotisation annuelle des membres titulaires : 2 fr. nouveaux
Cotisation annuelle maximum de ces membres : 5 fr. Nx.

Art. 5. — Modification du texte afin de rétablir le vote par correspondance.

Le Conseil d'administration est chargé de rédiger les nouveaux textes dans le cadre des principes décidés.

L'Assemblée approuve ensuite à l'unanimité les nominations honorifiques suivantes :

Au titre de membre d'honneur :

Monsieur Jules BASDEVANT, Président honoraire de la Cour Internationale de Justice, La Haye; Président de la Société Eduenne.

Au titre de membre bienfaiteur :

Madame M. KONIG, de Saarbrücken, pour don important.

La séance est levée après lecture de plusieurs communications.

INFORMATIONS

Carnet de deuil. — Nous venons de perdre un de nos sociétaires les plus dévoués en la personne de M. André ROEHRICH, décédé à Autun le 23 juin, à l'âge de 70 ans. Ancien ingénieur de la Société Minière des Schistes Bitumineux, il aurait été heureux de prêter son concours lors de nos récentes recherches dans des terrains qu'il connaissait parfaitement.

Nous adressons à sa famille nos bien sincères condoléances.

Distinctions honorifiques. — Nous adressons nos vives félicitations à notre collègue, M. Claude BOURDEAU, Président du Tribunal de Commerce d'Autun, nommé Chevalier de la Légion d'honneur par décret du 18 juin 1959. Cette décoration lui a été remise le 25 juillet par M. Henri MAUPOIL, ancien ministre, membre d'honneur de notre Société.

La Médaille d'argent du Mérite Scientifique a été décernée en date du 15 janvier, avec effet des 14 et 20 juillet, à plusieurs membres de notre Société : MM. A. MAZION, Président ; G. LACOMME, Vice-Président ; E. BUISSON, Conseiller. Cette distinction avait été sollicitée, à l'insu des bénéficiaires, par les personnalités scientifiques qui participent depuis trois ans aux sessions de la Semaine d'Etudes autunoise.

La médaille a été remise au cours de l'Assemblée Générale du 24 juillet par M. BOISSIEUX, déjà titulaire de cette décoration. Avant de se séparer, le 28 juillet, tous les congressistes ont tenu, au cours d'une réunion amicale, à fêter cette promotion dont ils sont en réalité les responsables, du fait de leurs travaux assidus, profitables à la Science.

Congrès préhistorique de France, XVIe session. — Cet important Congrès international s'est déroulé du 28 août au 5 septembre, dans la principauté de Monaco et en Italie, avec excursions à Nice, à Laghet, à la Turbie, au camp du Mont-Bastide, aux grottes de l'Observatoire, du Lazaret, du Vallonnet, de Grimaldi, de Perthus II, et visite des musées de Monaco, Menton, Bordighera. Plusieurs membres de notre Société ont participé à ce Congrès : Mmes Berthenet, Mazion, Pelletier, König et M. Mazion; ces derniers ont présenté deux communications.

Réunion du Conseil d'Administration du 10 septembre. — Au cours de cette réunion, les nouveaux textes modifiant les articles 3 et 5 des statuts, modification dont le principe avait été adopté par l'Assemblée générale du 24 juillet, ont été définitivement arrêtés.

Le Conseil a ensuite décidé l'organisation :

1° de l'EXPOSITION DE SCIENCES NATURELLES qui aura lieu les 4 et 5 octobre prochain, à l'Ecole Militaire Préparatoire, précédée des cérémonies auxquelles tous les membres de notre Société sont invités à participer. Réunion le 4, à 10 heures, dans la salle des Sports.

2° de l'EXCURSION GÉNÉRALE DU 11 OCTOBRE, A OYONNAX, sous la direction de M. A. HUDELLET, comportant la visite d'une des plus importantes expositions mycologiques de France et celle de la ville d'Izernore (Ain), une des nombreuses localités qui revendiquent l'emplacement de l'ancienne Alésia, dont le siège malheureux a mis fin à l'indépendance gauloise. Les sociétaires qui désirent prendre part à cette sortie sont priés de se renseigner et s'inscrire chez Mme JAY, avenue de la Gare, avant le 25 septembre (prix : 1° de la place en autocar : 1.700 fr.; majoration de 100 fr. pour les non-sociétaires; 2° du repas facultatif : 800 fr. tout compris).

Impr. L. MARCELIN, Autun *Le Gérant :* A. MAZION.